



Sceau de Roupin-Raymond

Pendant que Léon hésitait à choisir son successeur au trône d'Antioche, Rita, sa mère lui donna le conseil de choisir Roupin-Raymond, l'héritier du trône d'Antioche. Celui-ci avait alors, en 1209, à peine douze ans. Chassé par le Comte de Tripoli, il se trouvait auprès de Léon. On lui enseigna les langues française et arménienne, comme c'était l'usage à cette époque. Léon avait déjà décidé de l'adopter dès sa naissance s'il n'avait pas de fils. C'est pour cela «qu'il ordonna de l'élever avec le plus grand soin. Plus ce jeune prince grandissait en âge, plus Léon, se réjouissait en Roupin, car c'était un enfant de grand esprit, de haute taille; il avait des cheveux blonds qui ressemblaient à des fils d'or; il se montrait cavalier loyable, il avait une attitude princière, ses manières imposaient le respect, ses mœurs étaient pures».

Alors Léon persista dans sa détermination. Sur l'avis de sa prudente mère, en présence d'un grand conseil, quand il jugea le moment favorable «il présenta à tous ses sujets, à ses vassaux grands et petits, le véritable héritier de son royaume, Roupin, l'enfant de la fille de son frère Roupin». Ce ne fut pas qu'une fois seulement qu'il le fit, mais «deux ou trois fois, à différentes époques et il fit prêter à tous ses sujets serment de fidélité envers le jeune Roupin, pour qu'aussi-tôt après sa mort, ils lui fussent soumis»<sup>236</sup>. A deux ou trois reprises, le jeune

<sup>236</sup> Passage de notre historien royal.